



## Comité des Carrières : rencontre avec les Associations

Conformément aux textes, le Comité des carrières a invité les Associations et les Syndicats, afin de rendre compte de son activité. Bien qu'ayant été invitées, les organisations syndicales ne se sont pas présentées.

Pour la première fois, le Comité ne s'est pas limité à son Président, accompagné de Martine Fontaine : tous les directeurs de Caisse nationale étaient présents (la CNAM-TS étant représentée par Marie-Renée Babel), ainsi que le DRH de l'Assurance maladie, et les directeurs retraités.

### Bilan de l'activité 2001/2003 : des candidats mobiles

Environ 1/5ème des postes de directeur ont été renouvelés sur 5 ans. 50 % des candidatures proviennent d'une autre branche. Sur 549 candidats, 350 ont postulé au moins une fois hors de la région où ils exercent. Les candidats sont très mobiles, tant d'un point de vue géographique que fonctionnel.

Par contre, si 27 candidats provenaient d'autres régimes, un seul a été nommé. L'accès au régime général est donc difficile pour les agents de direction.

Contrairement à une idée reçue, il y a autant de directeurs adjoints et d'agents comptables qui sont nommés directeurs, que de directeurs déjà en fonction de pleine direction.

Les femmes ne représentent que 30 % des candidatures aux postes de directeur mais proportionnellement elles ne sont pas nommées moins souvent. L'Aen3s a fait valoir l'étude qu'elle a menée sur les différences de carrières entre les anciens élèves hommes et femmes et manifesté son souhait de voir l'UCANSS mener une étude approfondie sur le sujet.

Madame Fontaine rappelle à ce sujet que le COMEX doit engager une négociation sur l'égalité des chances.

Les Directeurs des Caisses nationales reconnaissent qu'ils ne connaissent bien que les membres de leur réseau, et davantage les directeurs que les agents-comptables, ce qu'ils regrettent unanimement car dans la conjoncture démographique actuelle, il est essentiel d'avoir une meilleure connaissance des viviers. Une réflexion est en cours pour que soit réalisée une évaluation partagée qui permettrait au Directeur de la branche à laquelle appartient le poste, d'avoir connaissance du dossier complet de tous les candidats.

Un marché pourrait être lancé en commun par les Caisses nationales pour le choix d'un cabinet d'aide à l'évaluation.

Le Comité a explicité la jurisprudence qu'il a développée pour juger de l'adéquation au poste. Il insiste sur le fait que rien n'est figé en la matière et que la décision est propre à chaque cas. Par ailleurs, il s'agit d'un jugement par rapport à un poste et certainement pas d'un jugement de valeur du candidat.

Peuvent ainsi être jugés en inadéquation ou adéquation partielle, des candidats qui ne sont pas en poste depuis suffisamment longtemps (deux ans paraissant un minimum), des candidats déjà en poste dans l'organisme, lorsque les évaluations de la DRASS et de la Caisse Nationale montrent que le « savoir être » du candidat ne correspond pas à la situation de la caisse, lorsqu'il y a un trop grand écart entre la taille des caisses déjà dirigées et celle de la postulation (cette question se pose notamment pour les candidats des autres régimes).

Marie Renée Babel est intervenue sur les dispositions relatives aux Agents de Direction suite au décret du 12 octobre 2004.

Désormais la structuration du réseau est une prérogative du Directeur de la CNAM-TS qui a commencé à travailler sur ce projet avec les représentants du réseau. La CNAM-TS prévoit d'optimiser l'évaluation des agents de direction lors des candidatures mais aussi après la prise de fonctions, qu'elle souhaite mieux accompagner. Le souhait a été formulé auprès des pouvoirs publics de voir modifier les conditions d'inscription sur la liste d'aptitude, et celle de l'agrément afin que l'avis de la Caisse nationale soit pris en compte

### Prochaine Assemblée Générale de l'Association : A l'heure de la restructuration des Régimes et des Réseaux, quel avenir pour les cadres et agents de direction ?

La prochaine Assemblée Générale se tiendra le 5 avril 2005 au matin à Toulouse. Elle sera suivie d'une table ronde portant sur les conséquences des grandes restructurations en cours sur les cadres et agents de direction. Sont pressentis pour intervenir : les directeurs de la CNAM-TS, du RSI, de l'UCANSS, et le directeur de la CCMSA.

### Revendications des Agents de Direction

Une Assemblée générale des Agents de Direction, à l'appel de l'ensemble de leurs organisations syndicales, se tiendra le 1er février à 13h30' à la maison de la Mutualité, à Paris

### Rencontre "conduite du changement" sur le site Peugeot à Sochaux le 8 décembre 2004 organisée par la délégation "Bourgogne Franche- Comté" de l'Association

Tous acteurs de progrès", tel est le leitmotiv lancé par la direction de Peugeot afin de conduire le changement dans ses sites de production. De cette idée est né un projet: l'Unité Élémentaire de Production (UEP). Il s'agit de la mise en place d'une nouvelle organisation de travail, grâce à la mise à disposition de moyens au profit des unités (création de salles de réunions, dégagement de temps d'animation, accompagnement formation et communication...). C'est surtout la mise en oeuvre de "jalonnements" -terme utilisé par les intervenants-

La CNAM-TS tient à préserver la mobilité interbranche. Seront aménagés différents dispositifs permettant de personnaliser la gestion des carrières et de mieux prendre en compte les souhaits des personnes, permettant des cessations de fonctions réalisées dans la transparence et apportant des garanties quant au salaire et au contrat de travail).



et l'appropriation d'objectifs, d'indicateurs et de rituels de management, contribuant à la conduite du changement. De la théorie à la pratique les anciens de l'EN3S ont, après l'intervention du matin, rejoint le site de production pour découvrir la chaîne de montage et rencontrer des responsables d'unités. Riches de la confrontation entre l'expérience Peugeot et celle de dirigeants de la sécurité sociale, les participants ont achevé cette journée d'échange par la visite du Musée de l'Aventure Peugeot.

#### 44ème promotion

L'annuaire de la promotion, comportant les élèves en cours de scolarité, est sur le site.

### Premier contact avec la 44ème promotion

Gérard Arcéga, Président de l'Aen3s, a participé à la réception de la 44ème promotion, dans les locaux du Ministère, avenue de Ségur, en présence de nombreuses personnalités ; Monsieur le Ministre, Philippe Douste Blazy, en déplacement en Asie, n'a pu être présent. C'est Xavier Bertrand, Secrétaire d'Etat, qui a accueilli la promotion. On a noté également la présence de Dominique Libault, Directeur de la Sécurité sociale, de Jean-Marie Spaeth, Président du Conseil d'Administration de l'Ecole, de Claude Bigot, son Directeur, de Louis Charles Viossat, directeur de l'ACOSS.

Une délégation de l'Association a ensuite rencontré les élèves dans les locaux de l'Ecole, à Saint-Etienne. Etaient présents Gérard Arcéga, Président, Gilles Huteau, Vice-Président, Elodie Clair et Clarisse Mitanne, trésorière, Vincent Béneteau, représentant la région, et Nicolas Biloghi, élève de la 43ème promotion en stage de direction à la CPAM d'Avignon. Comme de coutume, l'Association s'est présentée à l'occasion d'une séance en amphî, puis la délégation et la promotion se sont retrouvées pour le pot de l'amitié.

